

“

Pour un Futur
plus Vert



Développé par



Avec la participation financière de



Mis en oeuvre par



Qui sommes-nous?



Bailleurs du programme



Agence publique de
mise en œuvre



L'équipe du programme mobilise:

Cléo Fulchiron
Coordinatrice
Expertise France

Chargée de la
coordination
institutionnelle, de
la programmation
et du suivi des
activités

Rafik Missaoui
Chef d'équipe
technique

Supervise les
activités
d'expertise,
Expertise Energie,
activités auprès
de l'ANME.

Samir Meddeb
Expert
Environnement

Expertise
Environnement.
Activités auprès
de l'ANPE.

Bernard Jamet
Expert Financier
en chef :

Expertise finance
projets. Activités
auprès des
Banques.

Elsa Berry
Communication
Marketing

Activités
marketing et
communication -
tout partenaire.

BAILLEUR DE FONDS	AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT/ UNION EUROPEENNE
Montant	80 M € crédit – 11 M € primes à l'investissements – 2,2 M € Assistance technique
Objectif général	Accompagner les entreprises dans leur transition écologique
Objectifs spécifiques	<p>Construction et approfondissement d'une offre de finance verte promue par les institutions financières locales dans les domaines de l'EE, les ER et la dépollution</p> <p>Renforcement de la compétitivité économique et réduction de l'impact environnemental des PME par des mesures de maîtrise de l'énergie et de gestion des déchets et des effluents</p> <p>Développement institutionnel et renforcement des capacités techniques des services de l'administration tunisienne en charge de l'énergie et de la protection de l'environnement</p>
Partenaires	ANME, ANPE, Amen Bank, UBCI, UIB, BH Bank
Durée	3 ans

Qu'est ce que SUNREF?

Le programme SUNREF, le label finance verte de l'Agence Française de Développement, propose une offre de crédit innovante auprès des entreprises désireuses de s'engager dans une démarche de maîtrise de l'énergie et de protection de l'environnement.

La ligne de crédit SUNREF propose :

- Une **approche innovante** : elle permet de financer l'achat d'équipements de maîtrise de l'énergie et dépollution pour améliorer la compétitivité des entreprises et son impact environnemental
- Une **approche sur-mesure** : elle propose un conseil personnalisé aux entreprises
- Des **conditions financières favorables** afin de soutenir l'investissement dans des dispositifs de production plus respectueux de l'environnement

A qui s'adresse t-il?

- A. Entreprises privées, notamment des PME (entreprises ayant un montant d'actifs nets immobilisés inférieur à 4 MTD et un effectif inférieur à 300 personnes), de droit tunisien; y compris les entreprises de moins de 5 ans d'existence
- B. Localisation géographique : le projet doit avoir lieu sur le territoire tunisien
- C. Tous secteurs confondus

Le programme SUNREF facilite **l'émergence de projets durables** en aidant les PME à saisir les opportunités de la transition écologique et à rester compétitifs, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique.

Critères techniques

- **Efficacité énergétique:** réduction de la consommation d'énergie de 20% au minimum-
- **Energies renouvelables:** capacité installée est inférieure ou égale à 10MW ou installations solaires thermiques dont la surface installée est supérieure à 50 m²
- **Production propre :** valorisation des déchets prouvée et quantifiable
- **Réduction de la pollution (RP) :** air, sols ou rejets liquides traités et impact sur l'environnement réduit

C'est quoi, la maîtrise de l'énergie?

1. Efficacité énergétique

- Cogénération et trigénération
- Equipements efficaces : Moteur à haut rendement, Eclairage efficace, froid industrielle efficace, four à haut rendement, etc.
- Process sobre en énergie
- Système de gestion de l'énergie, etc.



C'est quoi la maîtrise de l'énergie?

2. Energies renouvelables

- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique
- Système éolien de petite taille,
- Biomasse-énergie,
- Systèmes hybrides, etc.



Qu'entendons-nous par dépollution?

1. Production propre

- Recyclage de déchets
- Valorisation des déchets solides et liquides



2. Réduction de la pollution End of pipe

- Filtrage des fumées,
- Station de pré-traitement,
- Installations de contrôle de la pollution, etc.:



Conditions des prêts

- **Efficacité énergétique**
 - Prêt max 1 M €
- **Energies renouvelables**
 - Prêt max : 2 MEUR
 - Durée min : 5 ans dont 2 ans de différé
- **Production propre**
 - Prêt max : 2 MEUR
 - Durée mini : 5 ans dont 2 ans de différé
- **Réduction de la pollution (RP) :**
 - Prêt max : 4 MEUR
 - Durée min: 5 ans dont 2 ans de différé

Conditions d'appui financier

- **Efficacité énergétique:** prime plafonnée à 15% du montant du crédit
- **Energies renouvelables:** prime plafonnée à 20% du montant du crédit

- **Production propre :** pas de prime
- **Réduction de la pollution (RP) :** prime plafonnée à 20% du montant

La prime est décaissée après réalisation du projet et sur la base d'une vérification de conformité par rapport au dossier initial

Quels avantages pour les entreprises?



- **Un accès plus aisé à la finance verte pour des projets** d'investissement rentables et accès à de nouveaux marchés liés à la croissance verte
- **Renforcement des capacités des entreprises dans la mise en œuvre de stratégies pour un usage optimisé de l'énergie et des ressources naturelles;**
- **Expertise pour guider le choix des investissements:**
 - Appui et conseil aux entreprises dans le développement de projets verts éligibles
 - Assistance sur mesure selon la taille et la complexité du projet

Quels leviers de compétitivité ?

- A. Gain de compétitivité grâce à l'amélioration de la qualité des équipements: réduction de la facture énergétique, modernisation de l'outil industriel, amélioration de productivité
- B. Conformité réglementaire
 - Anticipation des futures réglementations en matière d'efficacité énergétique et de protection de l'environnement
 - Conformité aux exigences des clients internationaux
- C. Amélioration de l'image
 - Prise en compte de la protection de l'environnement et du développement durable
 - Reconnaissance sociétale accrue
 - Modernisation de l'entreprise

Comment préparer un dossier?

- Préparer un dossier présentant mon projet permettant de montrer les impacts attendus (économies d'énergies, production d'électricité, volume de déchets ou eaux usées à traiter ou recycler)
- Préparer des éléments de financement (coût du projet, montant et durée du crédit souhaité, plan de financement)

A qui présenter mon dossier ?

A. J'ai un dossier déjà constitué d'une étude de marché, d'estimations des impacts et d'un plan de financement → Banques partenaires

BH Bank, UBCI, UIB et Amen Banque

B. Je suis une entreprise « polluante » et j'ai pour projet d'investir dans les EE, ENR ou retraitement des déchets. J'ai besoin d'un appui technique pour étudier mon projet → Agences gouvernementales d'appui

ANME, ANPE

C. J'ai la volonté d'investir dans ce secteur et j'ai besoin un appui sur pour l'étude de faisabilité de mon projet → L'Assistance Technique

Contact: sunref.tunisie@expertisefrance.fr



Contacts

sunref.tunisie@expertisefrance.fr

Développé par



Avec la participation financière de



Mis en oeuvre par

